



# STILL INFO

Novembre - Décembre 2020 N°308

Chères Stilloises, Chers Stillois,

A l'heure où vous recevez ce numéro du Still Info nous entamerons notre deuxième semaine de reconfinement.

Ce dernier, sous une forme moins restrictive, nous laisse la possibilité de nous déplacer plus facilement. Mais cet allègement ne doit pas nous faire oublier la dangerosité de ce virus respiratoire qui nous a pris au dépourvu à la fin de l'hiver dernier et qui nous rattrape cet automne.

Aussi, malgré une certaine souplesse il est de notre devoir, pour réduire au maximum la transmission et la mortalité due à ce coronavirus, de respecter les règles du confinement et par conséquent de réduire les déplacements à leur strict minimum et de tenir les gestes barrières.

Certains de nos commerces ont dû fermer leurs portes, d'autres ont pu rester ouverts, aussi nous vous invitons à les soutenir maintenant et à la sortie du confinement. Le tissu économique d'un village est un des éléments de sa vigueur.

En cette période particulière, malgré la suspension des permanences et des rendez-vous en Mairie, l'équipe municipale reste disponible par mail et téléphone, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons attentifs à vos interrogations. En parallèle nous sommes régulièrement en contact avec les aînés de notre village.

Malgré ce contexte inédit, nous mettons en œuvre avec l'équipe municipale le programme que nous nous sommes fixés au début du mandat. Un véritable travail d'équipe se construit peu à peu.

Pour finir, je tenais à remercier les enseignantes de notre village, l'équipe des employés communaux (services techniques, administratifs, ATSEM et camping) pour leur professionnalisme et leur engagement malgré la crise sanitaire.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Le Maire  
Alexandre Gonçalves

## Gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

## SOMMAIRE

Etat civil	1
Economie et vie locale	2
Espaces verts	3
Vie de la commune	4
Vie associative	7
Histoire du village	10
Communication officielle	11
Communauté des communes de la région de Molsheim-Mutzig	13
Select'om	14
Annonces	14
Conseil municipal	15

## Informations pratiques

11 novembre  
Célébration de l'armistice  
à huis clos

## Info' ouverture Mairie

Du Mardi au Vendredi  
de 8h00 à 12h00  
Le samedi  
de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33  
accueil@mairiedestill.fr  
www.still-info.fr

 Commune de Still

# ETAT CIVIL



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### NOVEMBRE

**Mme Alice BECHTOLD**

née le 22 novembre 1940, fêtera ses 80 ans

**Mme Marie-Thérèse KLOTZ**

née le 23 novembre 1940, fêtera ses 80 ans

**Mme Germaine FREDEMBACH**

née le 24 novembre 1937, fêtera ses 83 ans

**M. André JARDINE**

né le 27 novembre 1938, fêtera ses 82 ans

### DECEMBRE

**Mme Marie HERRBACH**

née le 13 décembre 1937, fêtera ses 83 ans

**M. Bernard HERRBACH**

né le 14 décembre 1931, fêtera ses 89 ans

**Mme Lydie SIMON**

née le 31 décembre 1930, fêtera ses 90 ans

### JANVIER

**M. Guy GIOT**

né le 10 janvier 1934, fêtera ses 86 ans

**M. René HAAG**

né le 11 janvier 1930, fêtera ses 90 ans

**Mme Madeleine BEL**

née le 15 janvier 1927, fêtera ses 93 ans

## MARIAGE

Madame **Laetitia MATTHISS** et Monsieur **David LECOUSTRE**, le 17 octobre 2020

## NAISSANCES



Zoé SCHWOOB, née le 26 août 2020 - De Mme Fanny BEUTEL et M Sébastien SCHWOOB

Justine MAYER, née le 06 septembre 2020 - De Mme Fanny RITTER et M Luc MAYER

Lubin MICHEL, né le 08 septembre 2020 - De Mme Anne ANTONI et M Aurélien MICHEL

Jade KLOTZ, née le 21 septembre 2020 - De Mme Mylène STRAUMANN et M Alexis KLOTZ

Eve ANTONI, née le 05 octobre 2020 - De Mme Marion DETTWEILER et M Jérémy ANTONI

Léo BONGAIN, né le 08 octobre 2020 - De Mme Nicole ALBOUY et M Yoann BONGAIN

Gabin SPECHT, né le 14 octobre 2020 - De Mme Albine de LENTAIGNE de LOGIVIERE et M Lucas SPECHT

Eleanore ANDRES, née le 27 octobre 2020 - De Mme Anaïs BARRE et M Alex ANDRES

Léonie BOSSION, née le 25 octobre 2020 - De Mme Florine FRITSCH et M Jonathan BOSSION

## ENQUETE DE SATISFACTION DU MARCHÉ

Comme annoncé dans le dernier Still info, une enquête de satisfaction client a été conduite au mois de septembre par Jean-Noël Grasswill sur notre marché du terroir.

### QUI VIENT AU MARCHÉ ?

L'enquête nous a permis d'apprendre que **77%** des clients étaient des Stillois et que **23%** sont des habitants des communes voisines qui font le déplacement pour profiter de bons produits. Cette enquête nous indique également que les clients sont des fidèles car ils affirment à **88,5%** qu'ils viennent régulièrement et ce, en toute saison.

### QUELQUES CHIFFRES

Il apparaît que l'horaire du marché **16h30-19h** est très clairement plébiscité puisque **100%** des personnes interrogées le valident et ne veulent pas le modifier.

L'ensemble des commerçants a aussi été noté et obtient la très bonne moyenne de **17,2/20**.

Nous les félicitons et les remercions pour tout le travail accompli.

Il a aussi été demandé aux clients d'exprimer leur niveau de satisfaction sur des thèmes divers comme le temps d'attente, le rapport qualité-prix ou encore l'ambiance générale. Le taux de satisfaction moyen est de **87,2%** mais il atteint **94%** quand on aborde le sujet de la diversité et de la qualité des produits proposés.

### PERIODE ESTIVALE

À la question "Durant la période estivale, seriez-vous intéressés par la mise en place de tables et de bancs pour vous restaurer sur place ?", les réponses sont encourageantes puisque le **OUI** arrive en tête avec **54%**, et **14%** des personnes ont répondu « peut-être ».

Il semblerait aussi que la bonne fréquence d'organisation pour cet événement serait **bimensuelle**. Le conseil municipal, et plus précisément la commission vie associative et culturelle, travaille sur le sujet et espère pouvoir vous proposer des événements dès le printemps 2021.

*Les personnes ayant répondu à ce sondage nous ont fait part de leur souhait de diversifier l'offre des produits proposés au marché, par exemple du miel, de l'épicerie fine, des produits bio, des olives ...*



Photo mairie

### A VENIR

Nous avons donc prospecté et sans doute déniché la perle rare qui coche de nombreux critères.

Nous aurons donc le plaisir très prochainement d'accueillir l'épicerie ambulante "**vrac par-ci, vrac par-là**". Vous aurez le choix parmi un grand nombre de produits : pâtes, riz, céréales, farines, graines, foie gras, pain d'épices... mais aussi des produits de beauté tels que des savons, des lingettes démaquillantes... 80% des produits sont bio et pour la plupart issus de producteurs locaux.

Longue vie au marché !

# ESPACES VERTS

## La Cardère. Wilde Karde. *Dipsacus fullonum*



©Pixabay

On la surnomme aussi cabaret des oiseaux car ses feuilles, soudées autour de sa tige, forment des petits réservoirs qui emmagasinent l'eau de pluie, permettant ainsi aux petits oiseaux de boire.

La cardère sauvage, souvent appelée grand chardon, peut atteindre 2 mètres de hauteur. Elle pousse au bord des chemins, dans les terrains vagues, dans les fossés, sur les talus et, à Still on peut en observer notamment à l'arrière du cimetière et le long du Schleiweg qui mène au camping.

Lors de sa floraison, en été, son nectar attire les papillons, les abeilles et les bourdons. Quant à ses graines, elles servent de nourriture à de nombreux oiseaux, les chardonnerets par exemple les adorent.

Ainsi la Cardère, parfois considérée comme une mauvaise herbe, se révèle être fort utile pour la biodiversité.

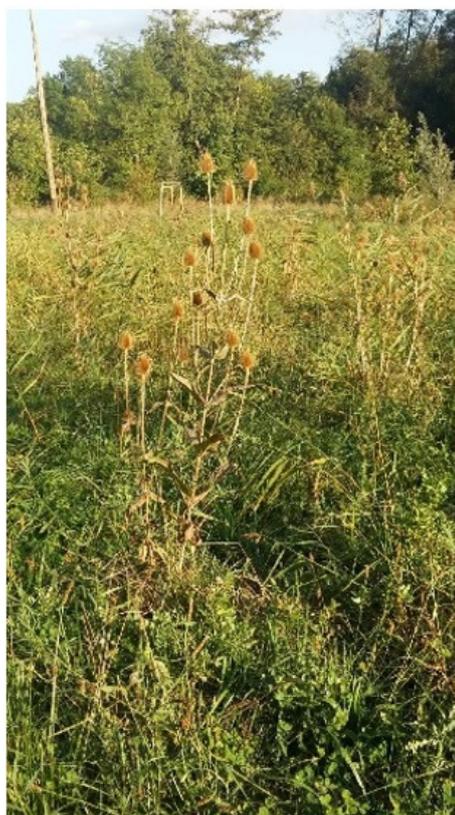


Photo de Simone MAURER



©Pixabay

Et n'oublions pas que ces plantes permettent aussi de confectionner de très jolis bouquets secs.

## NETTOYAGE DES RUES DU VILLAGE



Photo mairie

Du 24 septembre au 1er octobre vous avez pu voir Adrien, notre nouvel agent communal, sillonner les rues du village pour les nettoyer.

Vous aurez peut-être remarqué deux machines différentes accrochées à tour de rôle au tracteur de la commune récemment remis en état.

En effet, la communauté de communes a mis gracieusement à notre disposition, via la banque de matériel, une brosse pour racler les bords de routes et une balayeuse pour ramasser.

Au vu des retours positifs nous poursuivrons régulièrement ce nettoyage pour la satisfaction de tous.

Cela n'empêche pas chaque citoyen de donner un coup de balai devant sa propriété de temps en temps pour qu'ensemble nous arrivions à maintenir un village propre et accueillant.

Merci à toutes et à tous.

## Cimetière

Le cimetière est pour tous le lieu de repos de nos défunts. Nous devons témoigner notre respect envers ceux qui viennent se recueillir en ce lieu de mémoire en l'entretenant avec soin.

L'équipe municipale s'y est attelée dernièrement pour lui redonner l'aspect qu'il mérite.

Nous menons depuis le début du mandat une réflexion sur l'amélioration de l'aménagement de notre cimetière. Une des premières mesures passe par le remplacement des néfliers d'Allemagne par des conifères, qui seront remplacés petit à petit. Ce travail se fera, si nécessaire, sur plusieurs années.

Comme il n'est pas question de jeter des arbres qui sont porteurs d'excellents fruits, nous les proposons gratuitement aux personnes du village, intéressées pour les planter chez elles.

Merci de vous signaler par mail, téléphone ou exceptionnellement en Mairie avant le 5 décembre, les modalités de retrait vous seront communiquées.

Les autres seront replantés dans différents endroits du village, là où leur croissance et leur taille sera compatible avec le lieu.



Photo mairie

# PORTRAIT DU JOUR



## Identité

*Didier Majorel*

*55ans*

*Veuf, remarié  
et père de 4 enfants*

## Poste

*Adjoint technique  
principal*

## Ancienneté

*20 ans*

## Poste précédent

*Militaire de carrière à  
Gresswiller*

## Région d'origine

*L'Aveyron*

## Mon métier

- ✓ J'aime sa diversité, être à l'extérieur et le contact avec les gens.
- ✓ Tout au long de ces années, j'ai acquis connaissances et expériences auprès de nos aînés comme avec Florent Zimmer qui, au quotidien, m'a transmis nombre de savoir-faire sur notre commune.
- ✓ La vie est faite d'épreuves, et malgré une double hernie discale et 2 ans de combat, je suis revenu travailler en juillet de cette année.

## Devise ou citation

*« Une urgence est en cours  
pour les miracles il faut  
attendre demain »*

## Si je pouvais faire un vœu

*Avoir 20 ans avec la même  
expérience*

## Objet à emporter sur une île déserte

*Un couteau Laguiole*

## Hobbies

*Les vieilles machines agricoles  
Le mouton « la Noire du Velay »  
La voiture Lada  
La nature*

## FETE DE NOEL DES AINES

Pour cause de Covid-19, malheureusement toujours actif, la fête de Noël des aînés n'aura pas lieu cette année.

La fête sera remplacée par un colis de Noël qui sera offert à toutes les personnes de plus de 70 ans dans l'année en cours (classe de 1950).

Pour celles et ceux pouvant se déplacer le colis est à retirer à la mairie du 08 au 15 Décembre 2020 (sous réserve de l'évolution favorable de la situation sanitaire). Les autres colis seront distribués par le conseil municipal à domicile jusqu'au 23 décembre 2020.



Photo: maire (le masque a été enlevé le temps de la photo).



Les réunions du club de l'amitié sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'amitié avait repris ses activités à la fin de l'été. Une dizaine de personnes se réunissent les mercredis après-midi de 14H à 17H. Les gestes barrières et le masque sont de rigueur, mais l'ambiance est conviviale et les jeux de société animent les après-midi.

Le mercredi 7 Octobre Mme Kastner a pu fêter ses 85 ans en partageant avec tous les membres présents un délicieux "Schwartzwälder" et quelques autres gâteaux qu'elle a, en excellente pâtissière, confectionnés elle-même. Nous lui souhaitons un bon anniversaire !

## Tournoi de pétanque en interne du 12 septembre 2020

Ce sont dans des conditions un peu particulières et avec l'accord de la sous-préfecture que s'est déroulé notre tournoi interne de pétanque le samedi 12/09/2020 sur nos terrains à Still. 18 membres (7 femmes et 11 hommes) ont répondu à notre appel.

En appliquant les mesures barrières et sous un soleil radieux nous avons passé un agréable après-midi dans la joie et la bonne humeur, suivi d'une succulente tarte flambée.



Photo pétanque

## FENÊTRES DE NOEL 2020

Un concours de FENÊTRES DE NOEL 2020 sera organisé pour la première fois dans notre commune.

*En cette période de fêtes, nos yeux et nos cœurs cherchent la lumière dans la nuit. Alors laissez libre cours à votre imagination pour donner un air de fête à une ou plusieurs fenêtres de votre maison sur le thème « récup et nature ».*

Nous invitons tous ceux qui souhaitent participer à s'inscrire à la mairie avant le 25 novembre.

L'inscription sera accompagnée du règlement « Fenêtres de Noël 2020 » qui vous donnera la marche à suivre et les consignes à respecter pour être éligible à l'un des prix récompensant l'inventivité et l'originalité. La participation est gratuite.

Au plaisir de vous compter parmi les participants, nous vous souhaitons une bonne et enthousiaste préparation.

L'équipe de la commission Vie associative et culturelle.



© ctendance.fr



© lesmotsvoyageurs.fr



# FENÊTRES DE NOËL 2020

## THÈME « RÉCUP ET NATURE »

### Règlement concours

#### ARTICLE 1

Le concours est ouvert à toute personne résident au village ayant au moins une fenêtre donnant sur la rue. Une seule participation par foyer. La participation est sans frais d'inscription. L'inscription est à faire à la mairie jusqu'au 25 novembre. Le présent règlement sera remis lors de l'inscription. Les décorations peuvent être mises en place à partir du 28 novembre. Le jury passera le 19 décembre 2020. Les prix seront remis le 08 mai 2021.

#### ARTICLE 2

Le concours est basé essentiellement sur la qualité de créativité éco-responsable. Les critères de notation des décorations sont :

- La créativité éco-responsable;
- Le respect des consignes;
- L'imagination, originalité;
- La diversité du matériel utilisé : fabrication, recyclage, etc.

#### ARTICLE 3

Les consignes sont les suivantes :

Matériaux utilisés :

- Eléments de la nature, pommes de pins etc.
- Végétaux, gui, houx, branches de sapins;
- Objets de fabrication ou de recyclage;
- Led.

Couleurs autorisées :

- Vert, Blanc, Rouge, Doré, Gris, Beige, grège...

#### ARTICLE 4

Le jury du concours sera composé de :

- Monsieur Le Maire;
- Un membre du conseil municipal;
- Un enfant de 10-11 ans;
- Un habitant du village;
- Un habitant d'une autre commune.

Le jury au complet passera deux fois voir les décorations le samedi 19 décembre, de jour à 14h et de nuit à 17h. Les membres du jury ne sont pas autorisés à participer au concours.

#### ARTICLE 5

Il y aura au total 3 prix :

- 1er prix (100€ en bon d'achat);
- 2ème prix (75€ en bon d'achat);
- 3ème prix (50€ en bon d'achat).

Les gagnants seront informés individuellement. Les prix seront remis en main propre le 08 mai 2021.





## STILL porte son nom depuis l'an 773 au moins ...

En l'an 773 CHARLEMAGNE donna à l'évêque de Strasbourg dénommé Heddon, une charte, par laquelle il confirmait l'Eglise de Strasbourg dans la possession de biens qu'elle avait dans la vallée de la Bruche.

Ces biens se composaient de forêts et de villages. Pour délimiter ces biens il a été pris un repère de départ : « là où la route royale » passe sur un ruisseau « la STILLA ». Cette charte est écrite en latin : « Per regia quoe pergit super rivolum qui dicitur STILLA ».

Et le même repère comme point final de la délimitation « Usque dum STILLA intus ingreditur » faisant ainsi le tour d'un vaste ensemble allant jusqu'à WISCHES et les sommets des Vosges...

Un autre repère de délimitation est la CASA RUMMALDI l'actuel MUNSCHOF lieu de défrichement composé de quelques cabanes. Dans un autre endroit du texte il est question de STILL comme « locellum » c'est-à-dire un petit endroit.

STILL existait donc sous son nom actuel depuis l'an 773.

On aimerait bien savoir si son nom provenait de l'époque romaine : de STELLA (étoile en latin) ? Ou de l'époque mérovingienne ? (Dont l'existence a été prouvée par la découverte de sarcophages rue des vignes)

Ces quelques éléments sont issus d'un texte de l'abbé Kramer curé de Niederhaslach publié dans le bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace de 1856.

*Dans ce numéro du  
STILL INFO nous  
démarrons une  
nouvelle rubrique  
historique sur*

## **les traces connues de STILL à travers les siècles**



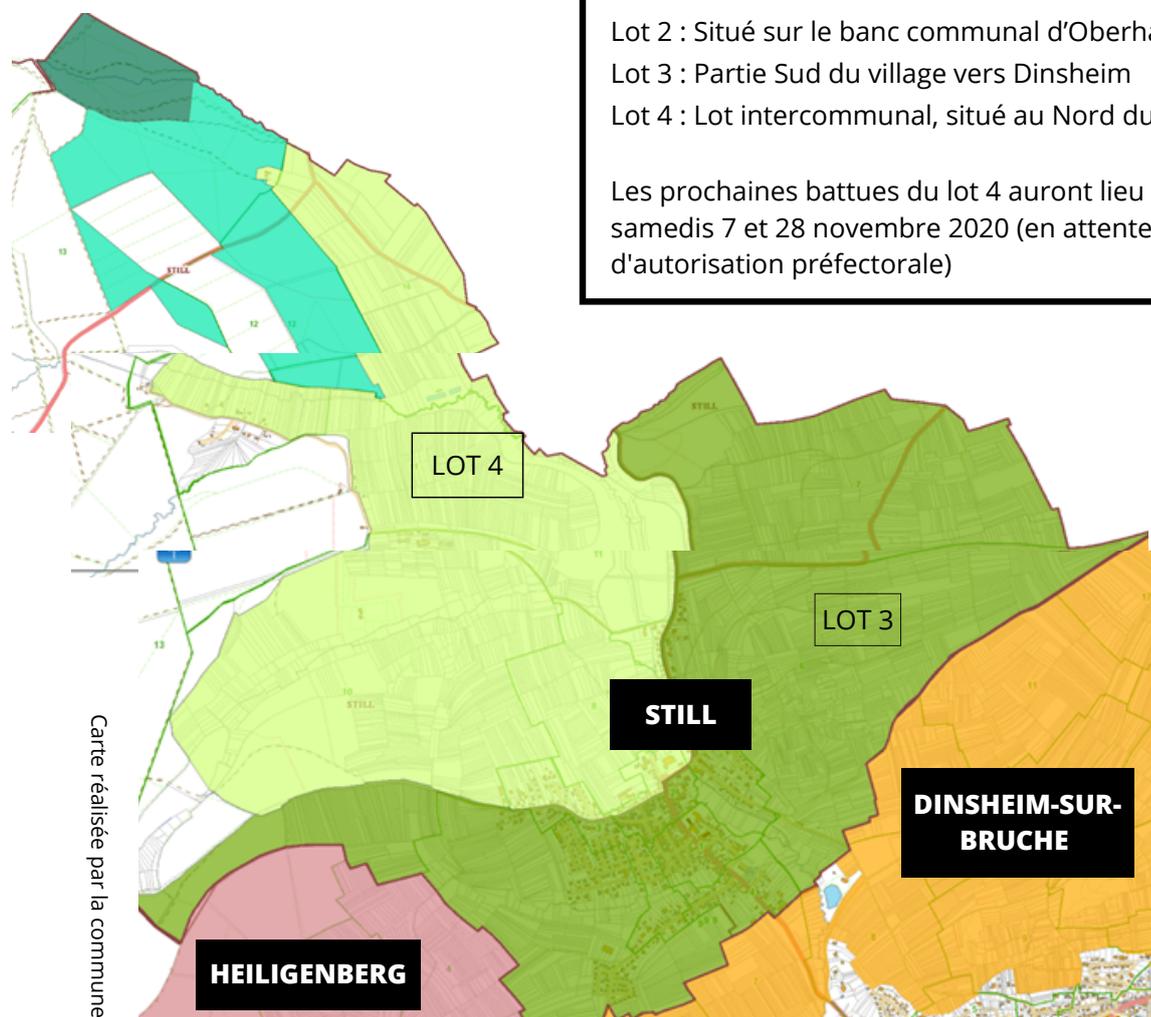
Extrait de la carte  
de Naudin

XVIIIème siècle

Bibliothèque nationale  
de France

# COMMUNICATION OFFICIELLE

## LOTS DE CHASSE



Lot 1 : Situé sur le banc communal d'Oberhaslach  
Lot 2 : Situé sur le banc communal d'Oberhaslach  
Lot 3 : Partie Sud du village vers Dinsheim  
Lot 4 : Lot intercommunal, situé au Nord du village

Les prochaines battues du lot 4 auront lieu les samedis 7 et 28 novembre 2020 (en attente d'autorisation préfectorale)

## RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



Un arrêté municipal de 1983, toujours en vigueur, précise que "Les propriétaires sont priés de veiller à ne pas laisser leurs animaux errer dans les rues du village" cela sous-entend également que les chiens doivent être tenus en laisse lors des sorties.

Merci pour votre participation au bien vivre ensemble.

## INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le but d'assurer la plus grande vigilance auprès des populations les plus fragiles et notamment celles qui vivent seules à domicile, la commune tient un registre communal des personnes vulnérables qui permet de contacter les personnes inscrites. Ainsi si vous n'avez pas été contactés par la commune en début de semaine dernière et que vous en ressentez le besoin n'hésitez pas à joindre la Mairie pour vous inscrire.

# ECRIVAIN PUBLIC

## Aide administrative



**VOUS AVEZ BESOIN D'aide POUR :**

- CONSTITUER DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS SUR PAPIER OU À L'ORDINATEUR
- REMPLIR DES FORMULAIRES
- CONSULTER VOS COMPTES PÔLE EMPLOI, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, SÉCURITÉ SOCIALE
- RÉDIGER UN CV OU UNE LETTRE DE MOTIVATION

**L'ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE**

VOUS REÇOIT GRATUITEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- à Sélestat le mardi matin au centre médico-social 3 rue Louis Lang
- à Molsheim le vendredi après-midi (tous les 15 jours) au centre médico-social 13 rue des Alliés
- à Saâles le vendredi après-midi (tous les 15 jours) à la Maison des services 30 Grand'rue

**03 88 76 67 67**



# Collecte de LA BANQUE ALIMENTAIRE



**Banque Alimentaire du Bas-Rhin**

**COLLECTE NATIONALE 2020**

**VENDREDI 27 NOVEMBRE  
SAMEDI 28 NOVEMBRE  
& DIMANCHE 29 NOVEMBRE**



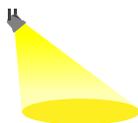
**ON A BESOIN DE VOUS**

[ba67.banquealimentaire.org](http://ba67.banquealimentaire.org)

## INFORMATION FIBRE

Depuis le mois d'août 2020 des travaux nécessaires à la mise en place de la fibre ont lieu dans le village. Ils vont se poursuivre au moins jusqu'à l'été prochain. Une mise en service commerciale pour les particuliers est prévue à la fin de l'année 2021. Nous reviendrons vers vous prochainement pour de plus amples explications.

## ECLAIRAGE PUBLIC



A compter du 7 novembre, nous procéderons à une extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin pendant la durée du confinement. La commune précise que cette décision présente l'opportunité de réaliser des économies, mais surtout de tester une démarche de réduction de la pollution lumineuse.

Éteindre les lampadaires une partie de la nuit, réduit notre empreinte carbone, restitue à la faune nocturne un espace de vie, et enfin nous rend le plaisir d'observer les étoiles.

Un bilan sera effectué à la fin de la période.

## VISITE DU MAIRE D'OBERWOLFACH

Le vendredi 9 octobre 2020 nous avons accueilli M. BAUERNFEIND, maire d'Oberwolfach.

Ce fut une première rencontre cordiale, où nous avons pu découvrir deux réalités de fonctionnement bien différentes mais une envie commune de poursuivre les relations amicales et les échanges d'expériences.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, M. BAUERNFEIND ne se joindra pas à nous le 11 novembre.



Photo mairie (le masque a été enlevé le temps de la photo).



Photo mairie

En 2025 nous fêterons les 60 ans du jumelage. Ce sera l'occasion de poursuivre nos relations et de créer un évènement marquant.

## GRIPPE AVIAIRE

L'arrêté ministériel du 4 novembre 2020 qualifie de risque élevé l'introduction du virus Influenza, dite de la grippe aviaire, en France. Ainsi pour les détenteurs d'oiseaux et notamment pour les propriétaires de poules, l'arrêté demande la pose d'un filet sur les espaces extérieurs, à défaut l'enfermement des volailles. Le transport et le lâcher de gibier est également interdit. L'arrêté est disponible en Mairie pour plus d'informations.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous attirons l'attention des nouveaux arrivants dans la commune sur la nécessité de se signaler à la mairie afin de pouvoir être inscrits sur les listes électorales.



### CALVAIRE ET GROTTTE



Après avoir constaté des comportements inappropriés, nous attirons l'attention des jeunes et des parents sur les dangers d'escalader les monuments et autres lieux du village.

Ce sont des lieux de mémoire où des personnes aiment se recueillir ou visiter comme site historique. Ils méritent le respect de tous.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## TRANSPORT A LA DEMANDE

### Service maintenu pendant le confinement

**Le transport à la demande** a repris du service. Il ne fonctionne pour l'instant qu'en matinée, de 8h30 à 14h. Pour réserver téléphonez, **24h à l'avance**, au 08 10 00 27 07 en précisant le lieu et l'heure désirés.

A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination, signez le titre de transport qui vous sera remis et réglez votre course.

Puis laissez-vous conduire !

Le service est ouvert à toute personne, valide ou à mobilité réduite, quel que soit l'âge ou le motif de déplacement, à l'intérieur de la comcom et vers la commune de Rosheim.

La tarification des courses est la suivante : **3,50 €** pour les courses internes à la C.C.R.M.M. (30,00 € les 10 tickets), **4,50 €** pour les courses vers la Commune de ROSHEIM - 1 aller / retour = 2 trajets = 2 tickets



Les 18 communes membres de la Communauté de Communes sont :

ALTORF, AVOLSHEIM, DACHSTEIN, DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER, HEILIGENBERG, MOLSHEIM, MUTZIG, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, SOULTZ-LES-BAINS, STILL et WOLXHEIM.

## VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE



Dans le cadre de la transition énergétique, la Communauté de Commune Molsheim-Mutzig propose aux habitants une subvention pour tout achat d'un vélo à assistance électrique.

- 100€ si l'achat du vélo est effectué dans un commerce hors du territoire ;
- 200€ si l'achat du vélo est effectué dans un commerce du territoire.

Les critères pour l'obtention de la subvention sont :

- Achat d'un vélo neuf ;
- Achat après le 01 janvier 2020 ;
- Avec batterie sans plomb et répondant à la norme NF EN 15194

Pour plus d'informations, [vae@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:vae@cc-molsheim-mutzig.fr) ou 03 88 49 82 58.

## Déchèterie de Molsheim

52 Route Industrielle de la Hardt, 67120 MOLSHEIM  
Tél. : 03 88 47 92 20

Horaires d'ouverture - En hiver  
Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 09h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h

**Les déchèteries sont  
ouvertes pendant le  
confinement,  
attestation et port du  
masque obligatoire.**



Photo SELECT'OM

## Déchèterie de Muhlbach-sur-Bruche

Rue de la Gare, 67130 MULHBACH-SUR-BRUCHE  
Tél. : 03 88 47 31 38

Horaires d'ouverture - En hiver  
Mardi de 13h30 à 17h  
Jeudi et samedi de 09h à 12h et 14h à 17h.

## Déchèterie de Duppigheim

Avenue de la Gare, 67120 DUPPIGHEIM  
Tél. : 03 88 20 09 73

Horaires d'ouverture - En hiver  
Mardi et samedi de 09h à 12h et 14h à 17h

# ANNONCES

Nous avons actuellement au 4a rue de la liberté à STILL, des garages disponibles à la location. Les personnes à la recherche de ce type de bien, peuvent contacter :

ISABELLE MEHL  
LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE  
9,rue de la BOUCHERIE 67120 MOLSHEIM  
03.88.38.51.31

Trouvée, en octobre sur la piste cyclable une gourmète en or, au nom de ROGER.

A retirer en mairie.

Jeune femme cherche à faire des heures de ménage.

Tél. : 07.71.78.32.78

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE

**MEMBRES PRESENTS** : Nicole SCHWARTZ, Chantal SITTLER, Adjoints,  
Nicolas FERNANDEZ, Christophe LE COZ, Thomas PASCUAL, Olivier PERNET, Matthieu WIDLOECHER,  
Tiffanie RAETH, Laetitia HERBLOT, Carine LUX, Aurore MOINE, Jean-Noël GRASSWILL, Laurent  
HOCHART, Mélanie MORE-DESIRE, Bruno HELBERT

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES** : Hubert WIDLOECHER, Johann GUENARD, Adjoints  
Catherine JAEGLE

Hubert WIDLOECHER donne procuration à Nicole SCHWARTZ

Johan GUENARD donne procuration à Laetitia HERBLOT

Catherine JAEGLE donne procuration à Thomas PASCUAL

### **1. APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2020**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 29 juillet 2020.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET,  
Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, MORE-DESIRE, LE COZ, PASCUAL,  
JAEGLE.

S'ABSTIENT : HELBERT, HOCHART

### **2. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES**

En raison de la démission de M. Adrien Lutz remplacé par M. Bruno Helbert les membres des commissions communales sont à nouveau soumis au vote.

#### **FINANCES, BUDGET ET SUBVENTIONS**

GUENARD (Vice-Président) - WIDLOECHER Matthieu – MOINE - WIDLOECHER Hubert – SCHWARTZ –  
SITTLER – LE COZ - HOCHART

#### **GESTION DU PERSONNEL ET RECRUTEMENT**

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – MORE-DESIRE – GUENARD - JAEGLE

#### **URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITION ENERGETIQUE**

WIDLOECHER Hubert – GUENARD - HOCHART

#### **ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS, JARDINS ET CIMETIERE**

SCHWARTZ (Vice-Présidente) – LUX – SITTLER – PASCUAL – HERBLOT - HELBERT

#### **VOIRIES, TRAVAUX, MATERIEL, SECURITE ET BATIMENTS**

WIDLOECHER Hubert (Vice-Président) – PERNET – GRASSWILL –SCHWARTZ – PASCUAL – HELBERT

#### **COMMUNICATION, INFORMATIONS MUNICIPALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES**

SCHWARTZ (Vice-Présidente) - PERNET – RAETH – MOINE – JAEGLE - FERNANDEZ

#### **VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE**

SITTLER (Vice-Présidente) – RAETH – HERBLOT – LUX – MOINE – FERNANDEZ – SCHWARTZ – GRASSWILL - JAEGLÉ - PASCUAL

#### **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

PERNET – MORE-DESIRE – FERNANDEZ – LE COZ - SITTLER

#### **LIEN INTER GENERATIONNEL**

SITTLER (Vice-Présidente) – RAETH – GRASSWILL – HERBLOT – LUX - WIDLOECHER Matthieu

#### **ECOLE, ENFANCE ET PERISCOLAIRE**

MORE-DESIRE – GUENARD – LE COZ – HOCHART

#### **CAMPING**

JAEGLÉ – LUX – PASCUAL – LE COZ – MOINE – HOCHART – PERNET – HELBERT- WIDLOECHER Matthieu - GUENARD - HERBLOT

VOTE A L'UNANIMITE

### **3. FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Annule et remplace la délibération du 4 juin 2020.

En raison de la démission de M. Adrien Lutz remplacé par M. Bruno Helbert les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont à nouveau soumis au vote.

Le Conseil Municipal désigne les conseillers municipaux suivants : 5 membres

SITTLER Chantal – HERBLOT Laetitia – HELBERT Bruno – MORE-DESIRE Mélanie – JAEGLÉ Catherine

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, MORE-DESIRE, LE COZ, PASCUAL, JAEGLÉ, HOCHART

S'ABSTIENT : HELBERT

### **4. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE**

Annule et remplace la délibération du 4 juin 2020.

Afin de répartir plus équitablement les indemnités de fonction du maire, des 4 adjoints et du conseiller municipal délégué il est proposé au conseil municipal de diminuer les indemnités du maire et des 4 adjoints

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec effet au 01.10.2020 de baisser et de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 48.90 %.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, MORE-DESIRE, PASCUAL, JAEGLE, HELBERT

S'ABSTIENT : LE COZ

CONTRE : HOCHART

#### **5. INDEMNITES DE FONCTION AUX ADJOINTS AU MAIRE**

Annule et remplace la délibération du 4 juin 2020.

Afin de répartir plus équitablement les indemnités de fonction du maire, des 4 adjoints et du conseiller municipal délégué il est proposé au conseil municipal de diminuer les indemnités du maire et des 4 adjoints

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2020 de baisser et de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des 4 adjoints à 18 %.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, GUENARD, Hubert WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, Matthieu WIDLOECHER, RAETH, HERBLOT, LUX, MOINE, GRASSWILL, MORE-DESIRE, PASCUAL, JAEGLE, HELBERT

S'ABSTIENT : LE COZ

CONTRE : HOCHART

#### **6. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants du conseil municipal.

Une seule liste a été présentée, il a été donné lecture par le Maire des membres de la commission d'appel d'offres les personnes suivantes :

##### **Liste**

##### **Titulaires :**

Johann GUENARD  
Hubert WIDLOECHER  
Laurent HOCHART

##### **Suppléants :**

Bruno HELBERT  
Christophe LE COZ  
Matthieu WIDLOECHER

## **7. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le règlement intérieur qui a été présenté aux conseillers a été adopté par le conseil municipal de la commune de STILL. Ce document est consultable en mairie sur demande.

VOTE A L'UNANIMITE

## **8. ADOPTION DE DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET**

### **BUDGET RESTAURANT**

#### **SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses

6522	Reversement excédent budget annexe	- 2 500,00 €
023	Virement section d'investissement	+ 2 500,00 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses

2188	Autres immobilisations corporelles	+ 2 500,00 €
------	------------------------------------	--------------

Recettes

021	Virement section de fonctionnement	+ 2 500,00 €
-----	------------------------------------	--------------

### **BUDGET COMMUNE**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Recettes

7551	Excédent budgets annexes	- 2 500,00 €
------	--------------------------	--------------

73224	Fonds départementales	+ 2 500,00 €
-------	-----------------------	--------------

### **BUDGET CAMPING**

#### **SECTION FONCTIONNEMENT**

Dépenses

61558	Entretien biens immobiliers	+ 7 800,00 €
-------	-----------------------------	--------------

Recettes

778	Produits exceptionnels	+ 7 800,00 €
-----	------------------------	--------------

VOTE A L'UNANIMITE

## **9. DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit et le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Décisions modificatives N° 1 et 2 du budget communal 2020
- Arrêté concernant les tarifs par période des activités socio-culturelles
- Arrêté de mise en bail du garage situé rue des écoles – côté gauche
- Arrêté de mise en bail du logement situé au 80, Grand-rue



## FENÊTRE DE NOËL 2020 THÈME « RÉCUP ET NATURE »



### Bulletin d'inscription

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Comment voulez-vous être informés si vous êtes l'un des heureux gagnants ?

- Courrier
- Téléphone
- Mail

#### UTILISATION DES DONNÉES

**La commune de Still, 36 Grand Rue**, recueille des informations vous concernant pour **le concours des fenêtres de Noël 2020**. La base légale du traitement est de 10 ans.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :  
**Mairie de Still.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos coordonnées. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à l'adresse électronique [accueil@mairiedestill.fr](mailto:accueil@mairiedestill.fr) ou à l'adresse postale **Mairie de Still 36 Grand Rue 67190 Still**.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse [rgpd@cdg67.fr](mailto:rgpd@cdg67.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.